

ANNEXE A

« DÉCLARATION INITIALE DE L'EXPLOITANT D'UNE CARRIÈRE OU SABLÈRE »

1. IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT

Nom		N° téléphone (résidence)
Adresse (No, rue, app.)		N° téléphone (bureau ou autre)
Ville	Code postal	N° télécopieur
Courriel (si disponible) :		

2. IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT DE L'EXPLOITANT

Nom		N° téléphone (résidence)
Fonction		N° téléphone (bureau ou autre)
Adresse (No, rue, app.)		N° télécopieur
Ville	Code postal	
Courriel (si disponible) :		

3. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE DU SITE

Nom		N° téléphone (résidence)
Adresse (No, rue, app.)		N° téléphone (bureau ou autre)
Ville	Code postal	N° télécopieur
Courriel (si disponible) :		

4. IDENTIFICATION DU SITE

Lot(s)
Cadastre
Circonscription foncière
Adresse (No, rue, app.)

ANNEXE A

« DÉCLARATION INITIALE DE L'EXPLOITANT D'UNE CARRIÈRE OU SABLÈRE »

Ville	Code postal
Matricule	

5. IDENTIFICATION DES IMMEUBLES ADJACENTS AU SITE

Nom du propriétaire	
Lot(s)	
Cadastré	
Circonscription foncière	
Adresse de l'immeuble (No, rue, app.)	
Ville	Code postal
Matricule	

6. PLAN DU SITE

Vous devez déposer avec la présente déclaration, avant le 30 juin 2009 ou au plus tard le soixantième (60^e) jour suivant le début ou la reprise de l'exploitation, tel qu'indiqué au deuxième alinéa de l'article 7.1, un plan topographique du site, à l'échelle 1:250 ou 1:500, préparé par un arpenteur-géomètre, montrant les éléments suivants :

- a) le numéro de lot;
- b) les limites du lot;
- c) les limites de l'unité d'évaluation;
- d) les voies publiques municipales d'accès au site;
- e) les voies d'accès au site, autres que les voies publiques municipales;
- f) s'il s'exerce, sur le site, des activités extractives visant à la fois des substances assujetties et des substances qui ne le sont pas, les limites des zones servant à l'exploitation de chacune de ces substances.

7. IDENTIFICATION DES SUBSTANCES

ANNEXE A

« DÉCLARATION INITIALE DE L'EXPLOITANT D'UNE CARRIÈRE OU SABLÈRE »

Identifier ci-après chacune des substances assujetties.

8. IDENTIFICATION DES AUTORISATIONS

Vous devez identifier les permis et/ou autorisations émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la M.R.C. de la Haute-Côte-Nord et la Commission de protection et des activités agricoles pour l'exploitation de la carrière ou de la sablière.
Autorité ayant délivré l'autorisation
Titulaire de l'autorisation
No
Date d'émission du permis et/ou de l'autorisation
Lot visé
Cadastre
Autorité ayant délivré l'autorisation
Titulaire de l'autorisation
No
Date d'émission du permis et/ou de l'autorisation
Lot visé
Cadastre

ANNEXE A

« DÉCLARATION INITIALE DE L'EXPLOITANT D'UNE CARRIÈRE OU SABLÈRE »

Je, dûment autorisé aux fins de la présente déclaration, déclare solennellement que les renseignements fournis dans la présente déclaration et les documents qui y sont joints sont vrais.

En foi de quoi, j'ai signé à _____

Le _____

Signature _____

Titre _____

Déclarée solennellement devant moi à _____

Ce ____^e jour de _____

Commissaire à l'assermentation

Pour le district de _____

ANNEXE B

« DÉCLARATION PÉRIODIQUE DE L'EXPLOITANT D'UNE CARRIÈRE OU SABLÈRE »

Nom de l'exploitant : _____

Identification de l'exploitation (lot, adresse ou matricule) : _____

- Période concernée
- Du 1^{er} janvier au 31 mai _____
- Du 1^{er} juin au 30 septembre _____
- Du 1^{er} octobre au 31 décembre _____

1. Pendant la période concernée, une substance assujettie était susceptible de transiter à partir du site par les voies publiques municipales : oui - non
2. **Si non**, expliquer les raisons pour lesquelles aucune substance assujettie n'était susceptible de transiter, à partir du site, par une voie publique municipale durant la période concernée :

3. **Si oui**, indiquer ici la quantité totale pendant la période concernée :

Type de substance ¹	Tonnage t.m. ²	Volume m.c. ³

¹ Substance assujettie au sens du Règlement concernant le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques

² Tonne métrique

³ Mètre cube

Note : le tonnage et le volume doivent inclure, le cas échéant, le tonnage et le volume à l'égard desquels vous prétendez avoir droit à une exemption pour l'exercice financier 2009, conformément à l'article 5.2 du Règlement.

ANNEXE B

« DÉCLARATION PÉRIODIQUE DE L'EXPLOITANT D'UNE CARRIÈRE OU SABLÈRE »

Je, dûment autorisé aux fins de la présente déclaration, déclare solennellement que les renseignements fournis dans la présente déclaration et les documents qui y sont joints sont vrais.

En foi de quoi, j'ai signé à _____

Le _____

Signature _____

Titre _____

Déclarée solennellement devant moi à _____

Ce ____^e jour de _____

Commissaire à l'assermentation

Pour le district de _____

ANNEXE C

« DÉCLARATION RELATIVE À UNE EXEMPTION
POUR L'EXERCICE FINANCIER 201__ »

Nom de l'exploitant :

Identification de l'exploitation (lot, adresse ou matricule) :

Nom de l'organisme municipal cocontractant :

Date du contrat intervenu avec l'organisme municipal :

Date prévue pour l'exécution du contrat :

Type de substance ¹	Tonnage t.m. ²	Volume m.c. ³

Conformément à l'article 5.2 du *Règlement concernant le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*, vous devez annexer à la présente une copie du contrat intervenu avec l'organisme municipal.

¹ Substance assujettie au sens du *Règlement concernant le fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques*

² Tonne métrique

³ Mètre cube

ANNEXE C

**« DÉCLARATION RELATIVE À UNE EXEMPTION
POUR L'EXERCICE FINANCIER 201__ »**

Je, dûment autorisé aux fins de la présente déclaration, déclare solennellement que les renseignements fournis dans la présente déclaration et les documents qui y sont joints sont vrais.

En foi de quoi, j'ai signé à _____

Le _____

Signature _____

Titre _____

Déclarée solennellement devant moi à _____

Ce ____^e jour de _____

Commissaire à l'assermentation
Pour le district de _____